

MISSIONNAIRES CLARÉTAINS

POUR QU'ILS AIENT LA VIE

**DÉCLARATION
DU XXIII CHAPITRE GÉNÉRAL**

ROME 2003

CONCLUSION

AUDIENCE DU SAINT PÈRE AU CHAPITRE GÉNÉRAL
Salutation du Supérieur Général à Jean Paul II
Discours du Pape aux membres du XXIII Chapitre Général.

SIGLES PLUS EMPLOYÉS

EV	: Evangelium Vitae
NMI	: Novo Millenio Ineunte
ChdChr	: Cheminer depuis le Christ
CIC	: Code de Droit Canon
Aut	: Autobiographie de saint Antoine Marie Claret
Mss Claret	: Manuscrits de saint Antoine Marie Claret
CC	: Constitutions CMF
Dir	: Directoire CMF
MCA	: La mission du Clarétain aujourd'hui (XIX Chapitre Général)
EMP	: En mission prophétique (XXII Chapitre Général)

- Les citations bibliques sont prises de la TOB

NOTE SUR LA PROMULGATION

Déclaration du XXIII Chapitre Général de la Congrégation des Missionnaires Fils du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires Clarétains), célébré à Rome du 19 août au 15 septembre 2003 (cf. Annales Congregationis, vol. 66, fasc.3, septembre - décembre 2003)

INDEX

INTRODUCTION

I. MISSIONNAIRES AU SERVICE DE LA VIE

1. Le sens de la vie : « Je suis la Vie »
2. La Parole de la Vie
3. Serviteurs de la Vie

I. LA CONGRÉGATION DANS LE MOMENT ACTUEL ET SES NEUF PRIORITÉS

1. Situation démographique
 - 1.1. Les personnes
 - 1.2. Les lieux et les structures
 - 1.3. La diversité culturelle
2. Situation missionnaire et apostolique
 - 2.1. Données significatives (relevantes ?)
 - 2.2. En mission partagée
 - 2.3. Solidarité avec les pauvres, exclus et menacés dans leur droit à la vie
 - 2.4. Dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel
3. Situation spirituelle et communautaire (notre style de vie)
 - 3.1. La fidélité à la vocation
 - 3.2. La vie communautaire
4. Situation vocationnelle et formative
5. Situation économique

II. ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS CAPITULAIRES

1. Annoncer l'Évangile de la vie
 - 1.1. En mission partagée
 - 1.2. En solidarité avec les pauvres et les exclus
 - 1.3. Engagés dans le dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel
2. Vivre selon l'Esprit
 - 2.1. Dynamismes de croissance spirituelle
 - 2.2. Vie de communauté
 - 2.3. La voie incontournable du dialogue interculturel
3. Nous former et inviter d'autres pour servir l'Évangile de la vie
4. Nous organiser pour mieux vivre et proclamer l'Évangile
5. Gestion économique de nos biens

« POUR QU'ILS AIENT LA VIE » DÉCLARATION DU XXIII CHAPITRE GÉNÉRAL POUR LE SEXENNAT 2003-2009

*« Je suis venu pour que
les hommes aient la vie
et qu'ils l'aient en abondance »
(Jn 10,10)*

*« Dieu créa toutes les choses
pour l'homme. Lui-même
a agi et enseigné pour que tous
aient la vie et qu'ils l'aient
en abondance. C'est pour
ce même motif qu'il envoie toujours
et qu'il ne cessera pas d'envoyer
des apôtres et des disciples »
(Saint Antoine Marie Claret, Mss
Claret. Tome VII, p.6)*

INTRODUCTION

1. Chers frères de Congrégation : c'est une joie pour nous que de pouvoir partager avec vous les réflexions et propositions de notre XXIII Chapitre général. Nous nous y sommes sentis rénovés dans notre identité de Serviteurs de la Parole en mission prophétique. Dès le début, nous fûmes déjà en syntonie avec le thème « Pour qu'ils aient la vie », car les menaces contre la vie ont été et continuent à être très graves sans que nous soyons à même d'en prévoir les conséquences. Devant les menaces de mort, c'est nous tous qui nous sentons vulnérables ; mais ce sont les masses des appauvris et des exclus qui en souffrent le plus intensément. A l'instar de Jésus, nous voulons, nous aussi, que le monde ait la vie. C'est une devise qui doit inspirer la Congrégation dans les six prochaines années.

2. Dans ce Chapitre Général, nous avons centré notre discernement sur les questions qui préoccupent le plus la Congrégation. Nous en avons débattu avec liberté et dans un esprit ouvert et fraternel.
3. Notre déclaration est divisée en trois parties : 1) Missionnaires au service de la Vie ; 2) La Congrégation dans le moment actuel et ses neuf priorités ; 3) Orientations et propositions.

I. MISSIONNAIRES AU SERVICE DE LA VIE

4. Au seuil du XXI siècle, l'Église nous invite à « cheminer à partir du Christ », à « ramer en haute mer », à se mettre à l'heure d'une nouvelle imagination de la Charité (Cf. *NMI* 50 ; *CdC* 10). Les paroles de Jésus « Pour qu'ils aient la vie » inspirent notre réponse à l'appel de l'Église. Notre vocation et notre mission prophétique nous mettent au service de la vie.

1. Passionnés pour la vie dans un monde menacé.

5. Dans la nature et dans l'humanité, la vie est exubérante, féconde : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon » (*Gn 1,31*). Le Créateur, qui « aime la vie » (*Sg 11,31*), nous a chargés de la défendre et de la cultiver. L'estime de la vie, sa défense et la passion pour elle, se manifestent de nos jours de multiples manières, dans des personnes par exemple et dans des organisations qui travaillent pour les pauvres, les droits de l'homme et la paix.
6. De nombreux *indicateurs de violence et de mort* s'offrent aussi à notre observation dans notre monde.
 - La vie de la planète est terriblement menacée. L'exploitation égoïste et sans discrimination de la nature et le manque d'attention pour son intégrité auront des répercussions fatales pour l'humanité.
 - Le mépris de la vie humaine, depuis sa conception jusqu'à la mort, s'exprime de façons multiples: l'avortement, la violence à l'encontre des femmes et des enfants, la violence domestique, la violence sexuelle ; les totalitarismes de tout genre, le terrorisme, les diverses guerres en cours entre nations, peuples et ethnies ; la peine de mort et l'élimination, parfois sous l'abri de la loi, de

3. Au moment où apparaissent nombreux dans l'ample horizon de la société, des signes d'une culture de mort en expansion, vous vous sentez appelés, en réfléchissant sur le thème de votre Chapitre « *Pour qu'ils aient la vie* », à proclamer le Dieu de la vie. Ce sont des moments dans lesquels la vie, don immense du Père, doit être défendue, cultivée et rendue à sa dignité, surtout parmi les plus désemparés, par une parole d'espérance et par des gestes dévoués d'accueil et de solidarité. C'est donc, une tâche pressente de toute personne consacrée que « d'annoncer avec assurance et amour aux hommes de notre temps *l'Évangile de la vie* » (*Evangelium vitae*, 105). Celui-ci est fondamental pour l'identité et l'harmonie des personnes et de la famille humaine dans son ensemble.

4. Avec vous je rends grâce à Dieu pour les dons dont il continue à bénir votre Congrégation, la disposant toujours davantage pour le service de la mission. Le don précieux de nouvelles vocations surtout en Asie et en Afrique, que l'Institut doit accueillir en se dévouant avec sérieux à leur formation intégrale. Le don de nouvelles présences et réalisations missionnaires dans diverses aires qui en ont besoin. Le don du sang du martyr qui a été versé en donnant témoignage de Jésus dans cette époque-ci.

5. Je demande à l'Esprit Saint, par le Cœur de Marie, de vous illuminer dans les travaux de ce Chapitre pour qu'il puisse transmettre par des paroles et des gestes évangéliques, orientation et encouragement à tous les membres de l'Institut, spécialement aux membres âgés et malades, aux jeunes en formation et à ceux qui peuvent rencontrer de plus grandes difficultés dans leur service missionnaire. Que la vie fraternelle soit présente en tout moment, partagée dans l'amour et le dialogue, comme signe éloquent de la communion ecclésiale (cf. *ibid.* 42).

Que le Seigneur bénisse aussi tous ceux qui, avec vous, constituent la *Famille Clarétaine*, ainsi que ceux qui partagent avec vous la mission dans des œuvres ou fronts apostoliques multiples. Avec ces souhaits et sentiments, je vous accorde avec toute mon affection ma Bénédiction.

Joannes Paulus II

Au Vatican, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie, de l'an 2003.

DISCOURS DU PAPE
AUX MEMBRES DU XXIII CHAPITRE GÉNÉRAL

*Au Supérieur Général et aux Capitulants
des Missionnaires Fils du Cœur Immaculé de Marie*

1. Je suis heureux de saluer et de féliciter de tout cœur le P. Josep Abella Batlle qui vient d'être élu Supérieur Général, et vous tous aussi réunis pour célébrer le XXIII Chapitre Général, qui vous offre une occasion particulière pour exprimer votre communion et votre adhésion au successeur de Pierre. En ce Chapitre, le septième depuis le Concile Vatican II, et au début du troisième Millénaire, vous vous êtes proposé « de discerner à la lumière de l'Esprit, la manière adéquate de maintenir et d'actualiser dans les diverses situations historiques et culturelles le propre charisme et patrimoine spirituel » (*Vita Consecrata*, 42), avec l'impulsion rénovatrice rayonnée par l'Église à toutes les formes de vie consacrée face aux nouveaux défis de la mission.

2. Les Exhortations Post-synodales adressées aux divers continents vous seront d'une grande utilité pour une compréhension juste des signes des temps et de la tâche évangélisatrice qu'il vous échoit, à vous, missionnaires clarétains, de promouvoir et de développer dans les régions les plus variées de la terre. Pour cette époque de changements, la Lettre apostolique *Novo Millennio ineunte*, vous offrira à son tour le cadre approprié pour une spiritualité apostolique centrée fondamentalement sur la personne de Jésus.

Le service missionnaire, n'importe où que vous deviez l'accomplir, doit jaillir de l'union intime avec le Seigneur qui vous envoie et être vécu sur le chemin du dévouement jusqu'à la croix que lui-même a parcouru et qu'il a tracé pour ceux qui le suivent. Il s'agit d'une communion intime que vous devez apprendre du Cœur de Marie, source de la meilleure réponse et de l'adhésion la plus authentique au message de l'Évangile. Il s'agit d'un chemin sur lequel vous serez soutenus, comme l'a été votre Fondateur, par l'écoute continue de la Parole et la participation à l'Eucharistie, « cœur de la vie ecclésiale et aussi de la vie consacrée » (*ibid.* 9).

tous ceux qui constituent un obstacle pour le bien-être : personnes âgées, malades en phase terminale, handicapés.

- De par la pauvreté et des inégalités qu'il génère, le système économique néolibéral, comporte une forme de violence structurelle et pousse à d'autres formes de violence.
 - Les maladies endémiques, le SIDA, les diverses dépendances, la faim, la pauvreté, le chômage, empêchent le développement d'une vie humaine digne.
7. Pourrions-nous vivre comme missionnaires sans nous sentir profondément affectés par cette situation ? Ne serions-nous pas responsables, parfois, de cette « culture de mort » ? Nos orientations capitulaires, auraient-elles un sens si elles ne nous stimulaient à servir avec plus de dévouement ceux qui vivent une vie diminuée et à apporter notre contribution pour l'instauration d'une vraie « culture de la vie » ?

2. Le sens de la vie : « Je suis la Vie »

8. A la racine de tous ces phénomènes se trouve la *perte du sens de la vie* et le mépris de *la personne humaine*. La gloire de Dieu, qui figure dans l'objet fondamental de notre Congrégation (cf. CC 2), c'est que l'homme vive (Irénée de Lyon), que le pauvre vive (Oscar Romero), que la nature vive (Paul de Tarse). C'est en annonçant que « l'Évangile de l'amour de Dieu pour l'homme, l'Évangile de la dignité de la personne et l'Évangile de la vie, sont un seul et indivisible Évangile » (EV 2), que nous rendons gloire à Dieu. La passion pour la vie appartient donc, au cœur même de notre vocation missionnaire.
9. Jésus nous révèle le sens de la vie :
- Après avoir fait de son existence un service à la vie, il put dire en toute vérité : « Je suis la vie » (cf. *Jn 14-16*).
 - Il nous a révélé avec des paroles et des signes, le Dieu de la vie (cf. *Mc 12,27*), qui veut que tous ses fils et filles vivent. Il est le Père qui, au retour de l'enfant prodigue à la maison, organise une fête parce qu'il était mort et « le voilà en vie » (*Lc 15,22*).
 - Il a finalement déclaré que « c'est l'esprit qui donne vie » (*Jn 6,63 ; cf. 2 C 3,6*). L'Esprit est une loi de liberté qui nous donne la vie dans le Christ Jésus (cf. *Rm 8,2*).
 - La communion avec lui, mort et ressuscité, nous fait lutter pour la vie et donne sens à toutes les situations humaines, particulièrement à celles qui sont les plus douloureuses : les tragédies provoquées par la nature, les conséquences

inhumaines de l'injustice et de l'ambition, la maladie, la mort elle-même. Il nous dit que « celui qui aime sa vie la perd » (*Jn 12,25*) et que celui qui donne sa vie pour le salut du monde, comme lui dans l'Eucharistie, « la gagne pour toujours ».

10. Marie est la Mère de la vie. Elisabeth l'a appelée bénie à cause du fruit de ses entrailles et de sa foi. Comme peuple de Dieu que nous sommes, nous l'acclamons « notre *vie*, notre douceur et notre espérance » (*Salve Regina*). Nous la supplions aussi d'intercéder pour nous « maintenant et à l'heure de notre mort » (*Je vous salue, Marie*). Dans notre profession, nous nous donnons à elle (cf. CC 159). A travers elle nous recevons la vie en abondance. Elle est la femme de l'Apocalypse, qui accouche au milieu des menaces du dragon et qui se reflète dans l'Eglise ; elle est aussi mère au milieu des menaces contre la vie (cf. *Ap 12,1-2*). Le magnificat proclame son engagement pour un monde où règnera la vie (cf. *Lc 1,46-55*). La définition du Fils du Cœur Immaculé de Marie montre de façon manifeste comment nous pouvons lui ressembler, proclamer la vie et lutter contre tout ce qui la menace (cf. CC 9).
11. A l'exemple de Pierre dans la belle Porte du temple, nous aussi, témoins de tant de menaces contre la vie, nous confessons humblement : « De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas ; mais ce que j'ai je te le donne : Au nom de Jésus Christ, le Nazôréen, marche » (*Act 3,6*). Nous avons reçu la vocation d'être ministres de cette Parole qui, prononcée et servie « au nom de Jésus », est source de vie : elle guérit, libère, ressuscite, ouvre horizon et donne sens. Ne trouvons-nous pas ici la clé évangélique dont nous avons besoin pour comprendre la vraie signification du service à la vie ?

3. La Parole de la Vie

12. La Parole à laquelle nous avons été confiés (cf. *Act 20,32*) et que nous servons :
 - *Annonce* l'Évangile de la vie : elle découvre, accompagne et met en valeur tous les bourgeons de vie que l'Esprit, Seigneur et donateur de vie, fait bourgeonner dans notre monde. Dans ce sens, notre ministère devient *consolation* de Dieu pour les personnes qui souffrent la dégradation de la vie.Chapitre. Nous découvrons en elle les traits qui définissent le prophète comme celui qui accueille la Parole, se laisse transformer par elle et l'annonce avec audace. Nous sommes heureux d'être des fils du Cœur de Marie et nous voudrions exprimer ce don précieux par notre vie et notre apostolat

En ce moment si important pour la vie de notre Congrégation, nous voulons entendre votre parole illuminatrice. Nous implorons aussi votre bénédiction apostolique sur tous les membres de la Congrégation pour que nous puissions rester fidèles à notre charisme missionnaire. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir reçus et nous vous assurons de notre prière pour que le Seigneur continue à bénir votre ministère.

Castelgandolfo, ce 8 septembre 2003

Josep M. ABELLA, cmf
Supérieur Général

religieuses au service de la création de cette « Terre Nouvelle » où habitera la Justice.

Notre réflexion et notre recherche sont orientées par les mots de Jésus : « Pour qu'ils aient la vie ». C'est que nous ne pouvons ne pas frémir devant la réalité de tant de situations de mort que nous découvrons dans notre monde. L'expérience

douloureuse de millions d'hommes et de femmes, avec lesquels nous partageons la vie de chaque jour, nous pousse à faire du « service à la vie » la ligne maîtresse de notre vie de Congrégation dans les prochaines années.

Nous célébrons ce Chapitre après le Grand Jubilé et la commémoration en 1999 des 150 ans de la fondation de notre Congrégation. Nous vous remercions du message que vous nous avez envoyé à cette occasion, message qui nous a aidés à sentir notre histoire congrégationnelle plus profondément enracinée dans l'histoire de l'Église.

Nous nous sommes sentis fortement interpellés par le programme pastoral proposé pour le nouveau millénaire dans votre Lettre apostolique « Novo Millennio ineunte » et nous voulons répondre avec générosité et audace à votre appel à ramer, sans crainte, en haute mer.

Nous sommes remplis de joie par votre engagement infatigable pour la Paix et la Justice qui avait éveillé une si large adhésion dans le monde entier par son opposition à une solution de guerre dans le conflit avec l'Irak et dans d'autres occasions. Dans votre voix nous découvrons une inspiration prophétique. Nous voulons nous engager généreusement à travailler ensemble avec d'autres personnes et d'autres groupes qui cherchent à transformer le monde selon le dessein de Dieu et à aider dans la création des bases sociales qui garantissent le respect des droits des personnes et des peuples. Mais nous sommes convaincus en même temps que si nous n'accompagnons pas cet engagement de l'annonce de la Parole de Dieu avec détermination, nous ne serons pas capables de provoquer ce « changement de cœur » qui empêche les structures d'oppression de se perpétuer ou de se recréer. Nous voulons être une partie agissante dans la construction de cette « civilisation de l'amour », à laquelle vous faites référence si souvent.

Nous célébrons aujourd'hui la fête de la Nativité de Marie. Lorsqu'il pensa à la fondation de notre Institut, notre Fondateur dit qu'il voulait « une Congrégation de Missionnaires qui s'appelleraient et qui seraient fils du Cœur Immaculé de Marie ». La présence de Marie nous accompagne intensément pendant ce

Il devient « principe de miséricorde » pour les vaincus par les blessures, l'échec, la faute et le péché. Il offre un *horizon d'espérance* à ceux qui croient que la vie humaine n'a aucun sens : nous sommes des enfants du Dieu de la Vie, qui ne permettra pas que ses fidèles voient la corruption (cf. *Ps 16 : Act 2,27.31-36*).

Dénonce les multiples menaces contre la vie que nous découvrons dans chaque contexte. La puissance de la parole ne recule devant des préjugés, modes, peurs

ou pressions ni n'accepte comme normale la culture de la mort, présentée maintes fois dans l'histoire de l'humanité comme un progrès.

- Et elle est accompagnée de *signes de vie* (cf. *Th 1,5 ; 2C 12,12*). Dans un monde globalisé, si souvent insensible en face des signes de mort, la Parole de Dieu, dont nous sommes les serviteurs, défend la vie à toutes ses étapes et sous toutes ses formes. La puissance de l'Esprit promeut et recrée la vie à travers personnes et groupes, organismes et associations, qui luttent pour elle. Nous et nos communautés collaborons avec eux pour donner un Oui total et crédible à la vie et à la vie en abondance.

13. « En lui [le Verbe - la Parole] était la vie et la vie était la lumière des hommes » (*Jn 1,4*). La vie est le « premier livre » de la révélation de Dieu. Le « deuxième livre » est la Sainte Écriture, où Dieu révèle son plan de salut sur la vie menacée de mort à cause du péché. En tant que Serviteurs de la Parole dans sa totale amplitude, l'engagement envers la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création n'est pas pour nous un conseil laissé à notre discrétion. Il est plutôt un devoir et aussi un droit fondamental de tout croyant (cf. CIC 222) qui nous oblige de manière spécifique en tant que religieux et ministres ordonnés (cf. CIC 287/672).

4. Au service de la Vie

14. Nous avons été invités par le Maître à « entrer dans la Vie (*Mt 19,17*) et à vivre en plénitude : à être avec lui et à être envoyés pour prêcher avec pouvoir de vaincre le mal (cf. *Mc 3,14-15*). Si nous ne sommes pas unis à Jésus, si nous ne cheminons pas avec lui, nous n'aurons pas de vie (cf. *Jn 15,5*). Tous les missionnaires (frères, séminaristes et ministres ordonnés), nous sommes tous des serviteurs de la vie depuis notre ministère et notre mode d'être particuliers. Nous servons la vie lorsque :
 - nous en jouissons et la célébrons comme un don de Dieu ;
 - nous sommes attentifs aux autres et leur donnons le meilleur de nous-mêmes, dans la « prophétie de la vie ordinaire » ;
 - nous prenons, dans notre service missionnaire, sa défense, aidons à son développement et éducation et proclamons sa destination ultime.
 - Nous faisons don de notre vie dans le travail, la prière et la souffrance, pour que les autres vivent.
15. L'Église accompagne symboliquement, avec la Parole et le sacrement, tout le parcours de la vie humaine ; depuis la naissance jusqu'à la mort. Comme

membres du peuple de Dieu, chacun de nous (laïcs et ministres ordonnés) est un authentique « serviteur de la Vie » :

- qui naît et grandit dans les sacrements d'initiation,
- se nourrit de la Parole et du Pain et du Vin eucharistiques,
- est réconciliée dans la Pénitence
- guérie dans l'Onction
- devient sponsale et féconde dans le Mariage,
- se voue au service dans l'Ordre.

16. Notre Père Fondateur a été le bon pasteur qui donne la vie. Il a reçu le don d'une communion permanente avec Jésus eucharistie et celle-ci l'a impulsé à lutter contre les maux de son temps et à se donner en oblation (cf. *Aut 694*). Nos Martyrs de Barbastro ont été transformés à leur tour en communauté eucharistique, capable de donner la vie et de vivifier.

17. Nos communautés sont appelées à être des « lieux de vie » où nous devons réussir notre plénitude personnelle (cf. CC 12). Elles le deviennent lorsque :

- elles nous aident à recréer continuellement les liens qui nourrissent notre identité et notre appartenance : la prière, le dialogue, le service, la collaboration dans l'œuvre missionnaire ;
- deviennent des lieux d'accueil, de recherche de Dieu, de solidarité et d'espérance.

II. LA CONGRÉGATION DANS LE MOMENT ACTUEL ET SES NEUF PRIORITÉS

18. Nous avons analysé l'état de la Congrégation : 1) situation démographique, géographique et d'organisation ; 2) situation missionnaire et apostolique ; situation spirituelle et communautaire ; 4) situation vocationnelle et formative ; 5) situation économique. Nous présentons dans cette deuxième partie la fruit

Très Saint Père,

Nous sommes très heureux, les représentants des 3100 Missionnaires Clarétains qui accomplissent leur mission en 64 pays, de pouvoir partager quelques moments avec votre Sainteté, à l'occasion de la célébration de notre XXIII Chapitre Général. Nous venons vous exprimer le sens profond de communion ecclésiale que nous avons hérité de notre Fondateur, saint Antoine Marie Claret, et manifester notre amour et notre adhésion au Pape, notre volonté aussi de collaborer à l'accomplissement du commandement de Jésus d'annoncer l'Évangile partout dans le monde.

Nous révisons pendant ces jours notre vie et notre ministère. Nous sentons l'appel à rendre grâce au Seigneur de l'abondance de dons dont il nous a bénis et à implorer son pardon pour notre manque de générosité dans la réponse à la vocation et à la mission. Nous nous réjouissons en contemplant la qualité humaine de tant de Clarétains qui vivent avec générosité leur vocation missionnaire, mais la tristesse nous rejoint en voyant quelques-uns abandonner avec une certaine facilité les engagements assumés dans la profession religieuse ou s'accommoder d'une vie médiocre, sans capacité pour manifester la nouveauté du Règne de Dieu.

Les thèmes qui occupent notre attention ces jours-ci, sont, entre autres : la spiritualité comme fondement incontournable pour un engagement missionnaire vrai ; la vie communautaire qui s'est enrichie de la présence croissante de clarétains en provenance de nouvelles cultures ; l'organisation interne de l'Institut pour l'adapter aux nouvelles caractéristiques et le rendre capable de donner une réponse missionnaire plus consistante et hardie ; les besoins économiques de certaines parties de la Congrégation ; la collaboration avec les laïcs dans la mission ; la solidarité avec les pauvres et les exclus et l'engagement pour la Justice, la Paix et la sauvegarde de la Création ; la recherche de nouvelles formes d'annonce de la Parole dans un monde qui a changé ses systèmes de communication et dans une culture, qui en de nombreux endroits, a perdu l'horizon religieux ; le dialogue avec les Églises sœurs et avec d'autres traditions

SALUTATION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
A JEAN PAUL II

AUDIENCE
DU
SAINT PÈRE
AU
CHAPITRE GÉNÉRAL

de notre discernement en *neuf priorités*. Elles devront orienter la *vie et la mission de la Congrégation dans les six prochaines années*.

1. Situation démographique, géographique et d'organisation

1.1. Les personnes

19. Dans l'ensemble de notre monde de six milliards d'habitants, de notre Église avec un milliard de catholiques et de la vie religieuse ou consacrée elle-même, dont font partie plus d'un million de personnes dans des instituts de droit pontifical, nous ne sommes qu'un petit groupe. Au 31 décembre 2002, la Congrégation comptait 3063 membres, dont 15 évêques, 2027 prêtres, 4 diacres permanents, 239 frères, 633 séminaristes et 145 novices. Les données démographiques de 2002, comparées avec celles qui ont été présentées dans le Chapitre de 1997, nous permettent un optimisme modéré en ce qui concerne les prêtres et les séminaristes, qui ont légèrement augmenté ; elles sont motivées par une sérieuse préoccupation de par la diminution progressive et constante du nombre de frères. Le nombre de novices reste stable dans l'ensemble des 18 noviciats dont dispose actuellement la Congrégation.

20. La moyenne d'âge est de 49,7 ans. Du point de vue ministériel, la Congrégation présente le tableau suivant :

- en formation initiale ou spécialisée, 26%
- en paroisse, 20,6%
- en mission, 10,2%
- personnes âgées ou malades, 8,39%
- dans l'enseignement, 6,8%
- en services de formation, 4,5%
- en gouvernement et administration, 4,34%
- en services de Congrégation, 3,8%
- au service itinérant de la Parole, 2,9%
- exclaustrés, 2,5%
- les 9% restant sont affectés dans d'autres activités telles que la pastorale des jeunes, les moyens de communication sociale, la pastorale sociale et de la santé.

21. Quelques parties de la Congrégation accusent une montée de la moyenne d'âge (Europe, Amérique), tandis que d'autres (Asie, Afrique) jouissent d'une floraison prometteuse : le charisme clarétain est incarné dans de nouvelles cultures et est en danger d'extinction dans des zones géographiques qui ont eu un rôle missionnaire et économique important dans l'ensemble de la Congrégation.

1.2. Les lieux et les structures

22. Nous sommes présents dans les cinq continents, dans 63 pays et notre organisation comprend :

- 34 Organismes Majeurs (21 Provinces et 13 Délégations Indépendantes), 3 Délégations Dépendantes et 10 Maisons Généralices.
 - 6 Conférences : ACLA (Afrique), ASCLA (Asie), IBERIA (Portugal et Espagne), CEC (Autres pays de l'Europe), CICLA (Amérique Latine et Les Caraïbes), NACLA (États Unis et Canada).
23. La révision de positions apostoliques est toujours nécessaire en vue d'un meilleur service missionnaire de la Congrégation et de ses Organismes.
24. L'organisation actuelle ne répond pas à l'équilibre nécessaire entre Organismes en expansion et Organismes en décroissance ; elle ne favorise pas non plus le renforcement des plus faibles.
25. Malgré la baisse en nombre et le vieillissement des Organismes dans certains pays, il convient d'y maintenir la présence de la Congrégation à condition cependant que cela soit exigé par la mission et réponde à nos options missionnaires.

26. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité dans le gouvernement de la Congrégation l'*organisation plus équilibrée et efficace* de nos Organismes et la *révision de positions apostoliques*.

1.3. Diversité culturelle

27. La croissance en vocations dans certains endroits a enrichi la Congrégation de la présence de nombreuses cultures, ce qui nous montre la nécessité d'y inculturer le charisme clarétain. Les processus de formation, la convivence communautaire et la collaboration apostolique deviennent, en conséquence, plus complexes et interpellateurs.
- 76.3. Le Gouvernement Général renforcera et organisera plus adéquatement la *Procure Générale de Missions*, afin de pouvoir accéder aux agences financières et de promouvoir une coordination et un développement plus grands des Procures Missionnaires des Organismes Majeurs.
- 76.4. Les Organismes Majeurs qui auront besoin d'aide économique, prépareront, accompagnés par le Gouvernement Général, un *plan de développement économique* en vue d'arriver à l'autofinancement.

CONCLUSION

77. Nous vous remettons, frères, le résultat de notre discernement. Nous nous sommes efforcés d'être dociles à l'Esprit et sensibles à la situation de notre monde. Nous espérons que chaque clarétain, dans sa communauté et avec elle, dans son ministère et en mission partagée, en communion avec son Organisme et avec sa région et ouvert à sa culture, assumera cette déclaration et collaborera de manière créative à son application.
78. Que Marie de la Pentecôte nous propulse dès le commencement de ce nouveau siècle vers une mission renouvée « pour qu'ils aient la vie ».

4. Organismes pour vivre et proclamer l'Évangile

74. Pour favoriser la vigueur missionnaire de la Congrégation, le Chapitre considère absolument nécessaire d'avancer vers un meilleur ordonnancement de nos structures d'organisation dans les divers niveaux. Pour ce faire :
- 74.1. Il exprime son ferme appui au Gouvernement Général pour l'impulsion et le leadership décidés des *processus de réorganisation d'Organismes Majeurs et*

de révision de positions dans chaque Organisme, selon les critères de notre législation.

74.2. Le Gouvernement Général prendra soin à ce que *chaque Organisme ait le personnel suffisant et les ressources nécessaires* pour développer normalement son projet de vie et de mission, selon les orientations capitulaires.

74.3. En ce qui concerne les *aides en personnel entre Organismes Majeurs*, le Gouvernement Général prendra un soin spécial pour assurer que les missionnaires destinés aient des processus appropriés d'inculturation. Ces destinations seront normalement faites en vue de l'incardination, laquelle sera effective, en principe, au bout d'une période de deux ans à partir de l'arrivée de l'intéressé au lieu de destination. Pour leur part, les clarétains de la communauté d'accueil recevront les nouveaux venus de manière fraternelle et leur faciliteront ces processus d'inculturation.

75. Pour mieux réaliser notre vocation de Serviteurs de la Parole, nous proposons que la planification apostolique de leurs Organismes et positions soit inspirée et orientée, dans les prochaines années, par les projets missionnaires déjà élaborés par certaines conférences et ceux qui sont à réaliser.

5. Gestion économique de nos biens

76. Le sens de coresponsabilité nous mène à sentir comme propres les besoins de toute la Congrégation. Pour améliorer le fonctionnement de notre économie au service de tous les clarétains et de la mission, nous proposons :

76.1. Le Gouvernement Général, avec le ferme appui des Organismes Majeurs, travaillera à l'accroissement de son *patrimoine* et du *capital du Fond d'entraide*.

76.2. Le Gouvernement Général réorganisera le *Conseil Général d'Économie* en y nommant des clarétains experts en gestion administrative et financière et, si nécessaire, de professionnels laïcs qui aideront dans le contrôle, audit et assessorat d'inversions et gestion de fonds.

28. Nous nous sentons enrichis par les valeurs de si nombreuses cultures, et nous souffrons aussi en même temps entre nous les conséquences négatives de la domination de certaines cultures au détriment d'autres dans le monde et dans l'Église, sur la pensée, la législation et les comportements.

28. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité dans la Congrégation, dans ses structures, institutions et style de vie, la *nécessaire voie du dialogue interculturel*.

29. Situation missionnaire et apostolique

29. Le Chapitre Général a constaté une série de données significatives dans la situation missionnaire de la Congrégation. Il a ensuite centré son attention sur trois questions prioritaires : 1) La mission partagée ; 2) La solidarité avec les pauvres, les exclus et ceux dont les droits à la vie sont les plus menacés ; 3) le dialogue avec d'autres religions, cultures et traditions chrétiennes.

1.2. Données significatives

30. Les Missionnaires Clarétains, nous contribuons, depuis notre petitesse et limitation, à la grande mission du Règne de Dieu dans notre temps. Nous nous sentons, en général, estimés par les églises locales et satisfaits du travail que nous réalisons.

31. Notre présence missionnaire s'est accrue notablement dans des endroits où le christianisme est minoritaire, particulièrement en Asie, en Afrique et dans l'Est de l'Europe. La plupart des Organismes ont sous leur responsabilité quelque mission propre ou collaborent avec celles des autres. Dans certaines zones de mission, on a vécu des moments de violence sociale qui ont mis à l'épreuve la vigueur prophétique de nos missionnaires. Les sociétés du bien-être pour leur part nous défient avec de nouvelles formes de religiosité et d'incroyance, devenant du même coup des aires d'une nouvelle évangélisation missionnaire. Présents dans le monde de la communication, nous reconnaissons que cette présence est encore dispersée et peu significative.

32. Les convictions qui viennent de notre charisme dans l'Église et qui configurent notre style de vie et notre style missionnaire, s'affermissent toujours plus parmi nous :

- la centralité de la parole de Dieu ;
- la dimension eucharistique ;
- la dimension cordimariale
- l'engagement pour la paix, la justice et l'intégrité de la création ;
- l'option pour la solidarité avec les pauvres ;

- l'ouverture et le respect aux différences culturelles ;
- le dialogue sous ses diverses formes ;
- la nécessité d'une nouvelle forme prophétique de communiquer l'Évangile.

33. A partir de ces convictions, des projets missionnaires clarétains ont été élaborés en Afrique (ACLA), Europe (CEC et IBERIA) et Amérique Latine et les Caraïbes (CICLA). Restent à élaborer les projets d'Asie (ASCLA) et de l'Amérique du Nord (NACLA).

2.2. En mission partagée

34. Le langage de la « mission partagée », relativement récent dans l'Église et entre nous, naît d'une compréhension communautaire de la mission et de la corrélation nécessaire entre toutes les formes de vie et de ministère pour faire front aux défis lancés à l'évangélisation par notre monde. Notre Père Fondateur en avait eu, d'une certaine manière, l'intuition lorsqu'il nous invitait à « faire avec d'autres » et à ne pas nous sentir autosuffisants.

36. Cette manière de comprendre la mission suppose un changement de mentalité qui nous conduit à éviter des attitudes unilatérales (autosuffisance, autoritarisme, méfiance, imposition, domination masculine, intérêts institutionnels) et à favoriser la collaboration de tous les charismes, la coresponsabilité, la confiance, la fraternité et l'humble service.

37. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité de faire de la *mission partagée* notre modalité normale de mission et d'accepter de la part de tous les clarétains les conséquences qui en découlent dans notre spiritualité, dans la pastorale vocationnelle, dans les processus de formation, dans la vie communautaire, dans le travail apostolique et dans les institutions de gouvernement et d'économie.

de la communauté, à harmoniser la vie commune et la mission et à prendre soin des personnes. Il revient aux Supérieurs Majeurs d'assurer les programmes adéquats d'appui et de formation.

2.3. L'incontournable voie du dialogue interculturel

72. Pour avancer sur ce chemin du dialogue interculturel, nous proposons :

72.1. Fomenteur depuis la formation initiale une *attitude d'ouverture* à la nature multiculturelle de la Congrégation.

72.2. Consolider et organiser dans la Congrégation, de nouvelles *communautés de formation multiculturelles*.

72.3. Reconnaître nos *préjugés et nos blessures culturelles*, qui nous séparent les uns des autres, et trouver des chemins de dépassement.

72.4. Inclure le *thème de l'inter culturalité* dans les rencontres de rénovation et offrir des subsides sur la théologie du pluralisme.

3. Nous former et inviter d'autres à servir l'Évangile de la Vie.

73. L'annonce de l'Évangile et la pastorale vocationnelle exigent aujourd'hui de vivre dans un processus constant de formation. Pour répondre à ces défis nous disposons des références suffisantes et actualisées, surtout dans le Directoire Vocationnel et dans le Plan Général de Formation. Le Chapitre propose :

73.1. Que les Organismes détachent le *nombre suffisant de personnes pour la pastorale vocationnelle* dans les lieux où elle ne reçoit pas une attention suffisante, de manière que, en suivant les orientations du Directoire Vocationnel, on invite explicitement à entrer dans la Congrégation ceux qui montrent des signes de vocation clarétaine et que l'on en fasse une bonne sélection.

73.2. Réaliser une étude sérieuse débouchant sur de *nouvelles voies et possibilités de pastorale vocationnelle* dans les pays occidentaux.

73.3. Valoriser de la part des formateurs *l'accompagnement et la formation personnalisée* de ceux qui sont en formation en prêtant une attention particulière à l'expérience de foi, à l'intégration affectivo – sexuelle et aux relations humaines. Pendant les premières années d'incorporation aux communautés après la formation initiale, c'est aux Supérieurs de prendre soin de la formation des jeunes.

73.4. Les Organismes Majeurs mettront en route un *plan pour la promotion vocationnelle de missionnaires frères*, spécifiant les étapes de leur formation et leur rôle propre dans la Congrégation.

30. Vivre selon l'Esprit

69. Nous avons besoin d'une spiritualité propre à soutenir et exprimer notre engagement avec la vie. Pour ce faire, nous allons retenir notre réflexion sur les dynamismes de croissance spirituelle, sur la vie de communauté et sur la nécessaire voie du dialogue interculturel.

29.1. *Dynamismes de croissance spirituelle*

70. Pour continuer à grandir dans notre spiritualité missionnaire, nous proposons :
- 70.1. Pratiquer la *lectio divina*, en poursuivant l'effort développé dans le Projet « Parole – Mission » et en faisant une lecture plus située et existentielle de la Parole.
- 70.2. Que le Gouvernement Général, en dialogue avec les Supérieurs Majeurs, mette en route un projet approprié pour intensifier la *dimension eucharistique*
- 70.3. Valoriser l'accompagnement spirituel et le projet personnel de vie comme dynamismes de croissance personnelle.
- 70.4. Approfondir les contenus de notre récent *Congrès de Spiritualité* et les mettre en pratique. Pour ce faire, le Gouvernement Général offrira aux Organismes et aux personnes des orientations et des matériaux adéquats.
- 70.5. Que le Gouvernement Général organise des *programmes continentiels ou interprovinciaux de formation permanente* en y proposant, de manière systématique et régulière, une expérience intense et inculquée de rénovation clarétaine.

2.2. Vie en communauté

71. Pour favoriser la qualité de vie des personnes et des communautés, nous demandons
- 71.1. Que chaque communauté *élabore son projet* en lien avec les projets pastoraux des églises locales et de la Congrégation et qu'elle en fasse un point de référence constant pour la marche de la communauté et pour son évaluation périodique.
- 71.2. Que tous les membres de la communauté s'appliquent à *participer dans les rencontres* de programmation, évaluation et vie fraternelle, spécialement lorsque, pour des raisons apostoliques, ils vivent dispersés.
- 71.3. Les *supérieurs locaux*, conscients de leur responsabilité dans ce nouveau contexte, consacreront leur temps en priorité à animer l'esprit missionnaire
- 2.3. *Solidarité avec les pauvres, les exclus et les menacés dans leur droit à la vie*
38. Le processus actuel de la globalisation comporte logiquement l'exclusion, comme une de ses principales conséquences : il génère des carences et de nouveaux types de pauvretés (cf. *NMI 50*), ce qui conduit en définitive à un mépris progressif de la vie.
39. La solidarité avec les pauvres, les exclus et ceux qui sont menacés dans leur droit à la vie, ainsi que l'engagement pour leur libération, constituent une partie

essentielle de notre foi en Jésus et de la dimension prophétique de notre vie missionnaire.

40. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité la *solidarité avec les pauvres, les exclus et ceux qui sont menacés dans leur droit à la vie*, de telle manière que cela soit répercuté dans notre style de vie personnel et communautaire, dans notre mission apostolique et dans nos institutions.

2.4. Dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel

41. Nous sommes toujours plus conscients que Dieu est présent et à l'œuvre dans tous les peuples, cultures, religions et confessions chrétiennes. Notre expérience de Dieu dans la Parole incarnée nous invite à découvrir son visage en tout être humain et à travailler avec d'autres en faveur de la vie dans sa totalité.
42. D'autre part, l'orientation du processus actuel de globalisation marginalise certains groupes et cultures, ce qui produit souvent des réactions de fondamentalisme religieux et culturel.
43. Un nombre non négligeable de missions clarétaines se trouvent dans des contextes non chrétiens ou déchristianisés. Cette présence nous presse de nous engager dans un dialogue créatif avec les gens. Ce dialogue nous fait mieux comprendre notre foi, purifie nos valeurs et nous conduit à envisager l'évangélisation d'une nouvelle manière.
44. La Congrégation est engagée dans divers projets sur le terrain des communications sociales : publications, moyens audiovisuels, radio, télévision et Internet. L'activité éditoriale est bien consolidée. La nouveauté principale vient du monde de l'Internet qui permet de nouveaux langages dans l'évangélisation, est facilement accessible, arrive à de nombreux endroits et personnes et a un coût relativement peu élevé. Nous découvrons la nécessité d'une coordination plus grande des initiatives déjà existantes et d'une mise à profit des possibilités qu'Internet nous offre comme espace privilégié pour le dialogue interculturel, la mission partagée avec des laïcs professionnels et la promotion de la culture de la vie.

45. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité, dans toutes nos œuvres missionnaires, l'inculturation de l'Évangile *par le dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel*

31. Situation spirituelle et communautaire (notre style de vie)

3.1. La fidélité à la vocation

46. Le Chapitre a constaté :

- Bien que la majorité des Clarétains, nous soyons bien intégrés du point de vue de la vocation, nous savons que, comme conséquence de la séparation entre foi et vie, action et contemplation, il y a, en certains d'entre nous, un manque d'intégration ; la vie de prière et le sens d'appartenance y sont très faibles.
- Il y a des communautés dont la prière apparaît routinière et déconnectée de la vie (situation du monde, relations communautaires, activités pastorales, engagement dans la réalité sociale et ecclésiale).

47. Il y a des manifestations d'insatisfaction personnelle qui mènent à quitter facilement la vocation. Nous sommes préoccupés, comme indicateurs du bas degré d'identification vocationnel, par les nombreux permis d'absence ou d'exclaustration et la facilité de la part de certains pour passer au clergé séculier, par la gravité et le caractère imprévisible de certaines crises de vocation (bien que leur nombre total soit en diminution). L'origine de ces crises se trouve, en général, dans l'individu lui-même, parfois dans une vie fraternelle négligée au sein de la communauté.

48. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité de *cultiver la vocation propre de chacun* dans la fidélité à nos racines évangéliques et charismatiques, exprimées dans les Constitutions.

1.2. En solidarité avec les pauvres et les exclus

67. Pour incarner notre action avec les pauvres et les exclus ainsi que notre engagement pour la paix, la justice et le droit à la vie, nous proposons :

67.1 Faire en sorte que cette option *influence de manière décisive notre style de vie, toutes nos œuvres et activités d'évangélisation*. Pour cela, il est nécessaire de « nous laisser toucher » par les pauvres et d'entrer en contact personnel avec eux.

67.2. que le Gouvernement Général étudie la convenance de créer une *Commission Général de Justice, Paix et Intégrité de la Création (LPIC)* pour s'occuper de tous les thèmes concernant les différentes menaces contre la vie et pour promouvoir la coordination de cette aire dans la démarcation des Organismes Majeurs et des conférences interprovinciales.

67.3. réaliser, comme Congrégation, *un projet commun* propre à nous aider pour l'assimilation et la mise en pratique de cette dimension essentielle de notre mission évangélisatrice. Ce projet devra être contextualisé dans les diverses zones de la Congrégation.

67.4. Participer activement dans la *défense et la promotion de la vie, la justice et la paix*, collaborant avec d'autres organisations religieuses et civiles.

1.3. Engagés dans le dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel

68. Pour cheminer vers une mission toujours plus inculturée et en dialogue, nous proposons :

68.1. Initier et cultiver le *dialogue de vie et de foi* avec d'autres églises chrétiennes et groupes religieux ; prendre part aux forums de dialogue et de collaboration.

68.2. Chercher *de nouvelles voies pour éveiller la foi et accompagner sa croissance* auprès de personnes désenchantées de l'Église ou se considérant elles-mêmes incroyantes.

68.3. Promouvoir des « *communautés humaines de base* » dans des contextes de mission interreligieux.

68.4. Maintenir dans notre plan de formation, ou y introduire, le thème de l'inculturation et du dialogue avec les cultures et les religions, faire des expériences sur ces terrains et y spécialiser quelques clarétains.

68.5. que le Gouvernement Général considère notre *présence en Internet* comme une nouvelle position apostolique et qu'il impulse, valorise et coordonne les initiatives sur ce terrain.

- par l'indépendance économique de quelques personnes par rapport à leurs communautés et par le manque de solidarité avec les membres de la communauté ;
- par le manque de clarétains préparés en économie.

63. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité une plus grande *solidarité des Organismes Majeurs avec le Gouvernement Général* et que celui-ci *accroisse le plus possible le patrimoine et les fonds propres* pour mieux répondre aux nécessités globales de la Congrégation.

III. ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS DU CHAPITRE

64. Répondant aux priorités signalées ci-dessus nous proposons quelques lignes d'action encadrées dans le thème « Pour qu'ils aient la vie ».

3. Annoncer l'Évangile de la vie

65. La « bonne nouvelle » de la vie dont Jésus a fait cadeau au monde, devient plus crédible et efficace lorsque nous l'annonçons en mission partagée avec d'autres et que nous entrons en solidarité avec les pauvres et les exclus et cherchons, au moyen du dialogue à l'inculquer dans les divers contextes.

1.1. En Mission Partagée

66. Pour progresser dans la ligne de la mission partagée nous proposons :

66.1. que les communautés engagées dans des œuvres apostoliques promeuvent et ouvrent avec détermination *de nouvelles voies de mission partagée* et en régulent le fonctionnement.

66.2. que le Gouvernement Général et les responsables de l'apostolat dans les Organismes Majeurs promeuvent et appuient des *structures* (centres de formation, groupes de volontaires, etc.) et des *itinéraires de formation* capables de donner corps à notre engagement dans la mission partagée.

66.3. que les Supérieurs et les responsables des œuvres apostoliques de la Congrégation, promeuvent, après la nécessaire consultation à la communauté, la *présence des laïcs* dans les conseils pastoraux des Organismes, dans les équipes d'animation et dans les positions apostoliques.

3.2. La vie communautaire

49. Nous sommes nombreux, les missionnaires clarétains, à nous sentir profondément reconnaissants à la Congrégation comme milieu de vie : nous avons en grande estime les personnes, nous apprécions ses œuvres, nous sommes émus devant ses symboles.

50. Cependant le Chapitre a constaté un degré considérable d'insatisfaction concernant le déroulement de la vie communautaire. D'une manière générale,

nous sommes assez satisfaits de ce que nous faisons, nous le sommes moins de notre vie de fraternité. L'insatisfaction communautaire nous porte à chercher d'autres appartenances ou à nous cantonner dans nos responsabilités avec des attitudes individualistes ou de rivalité. D'autre part, il n'est pas facile de trouver des formes appropriées pour traduire l'idéal de la communauté missionnaire dans les situations si variées où nous avons à vivre aujourd'hui (cf. EMP 24).

51. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité de fortifier *la communauté comme milieu de vie et d'engagement missionnaire*.

4. Situations vocationnelle et de formation

52. La Congrégation comprenait, au 31 décembre 2002, 655 profès en formation initiale dont :

- 45,% en Asie.
- 34,5% en Afrique.
- 14,7% aux Caraïbes et Amérique latine.
- 3,8% au Portugal et en Espagne.
- 1,9% dans les autres pays de l'Europe.
- 1,2% aux États Unis et au Canada.

Les novices étaient 145,

- dont :56,8% en Asie.
- 21,3% en Afrique.
- 13,7% aux Caraïbes et Amérique Latine.
- 5,5% en Europe (CEC).
- 2,7% aux États Unis et au Canada.
- Aucun au Portugal et en Espagne.

53. Le Chapitre a évalué positivement la formation donnée dans nos Centres. En effet, les aspects fondamentaux du Plan Général de Formation y sont appliqués fidèlement dans la variété des styles, due aux contextes culturels divers.

54. La promotion, le discernement des vocations et la formation adéquate des appelés, sont parmi les préoccupations les plus profondément ressenties aujourd'hui dans la Congrégation. Elles touchent notre survie et la crédibilité

de notre vie et de notre mission. Nous devons améliorer le travail sur le terrain de la pastorale vocationnelle, surtout pour la promotion de missionnaires frères.

55. Les déficiences et négligences dans l'accompagnement spirituel des jeunes en formation, nous sont un motif de préoccupation, ainsi que le peu d'attention accordée à la maturité humaine et la subséquente carence de consistance vocationnelle.

56. Pour ces raisons, nous assumons comme priorité la *qualification de la pastorale des vocations et de la formation* : la consolidation du processus formatif, la formation de formateurs et l'accompagnement spirituel pour mieux assurer la consistance vocationnelle à toutes les étapes de la vie.

5. Situation économique

57. La Congrégation a manifesté en toute clarté, dans les documents des dernières trente années, son option pour les pauvres et les exclus, aussi pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création (cf. *MCA 224 ; Dir 113*). C'est dans ce contexte que s'inscrit la préoccupation pour l'économie exprimée par le Chapitre.

58. Dans ce monde, marqué par un système économique injuste et sans solidarité, notre Congrégation s'efforce pour vivre un modèle participatif de communication de biens. Nous pensons que les biens appartiennent à tous et que leur but essentiel est d'aider les personnes et les communautés et de servir la mission. Cela est possible :

-

- Par la pauvreté évangélique et l'austérité de vie ;
- Par le travail et la transparence économique,
- Par l'effort pour chercher des ressources et pour les rentabiliser,
- Par la confiance dans la Providence.

59. Les circonstances des différents lieux où nous vivons, conditionnent notre style de pauvreté et notre économie (cf. CC 25). Nous percevons cependant les

différences entre des Organismes autosuffisants ou qui jouissent d'une garantie économique et autres Organismes en situation d'aide et nécessitant de l'aide ; ce qui, outre le fait d'affecter leur développement intégral, constitue une préoccupation pour toute la Congrégation.

60. Nous avons besoin de mieux ordonner l'exercice de la solidarité basé sur le principe de la subsidiarité. Il revient au Gouvernement Général de distribuer les biens avec équité et de manière solidaire (*Dir 306-307*). Pour ce faire, outre les quelques ressources propres, il a recourt à des quotas annuels apportés par les Organismes Majeurs et les maisons généralices. Cette pratique canalise la communication de biens. Les difficultés cependant n'y manquent pas, car le Gouvernement Général gère un patrimoine modeste et dépend en grande partie des apports des Organismes.

61. La gestion du patrimoine de la Congrégation, des fonds inaliénables de bourses d'étude, missions et formation, de l'aide pour l'autofinancement d'Organismes Majeurs et des inversions réalisées, a été, en général, bonne. La Congrégation dit sa reconnaissance et gratitude aux nombreuses personnes qui, par leurs biens, rendent nos projets viables.

62. Nous sommes cependant préoccupés :

- Par le manque de capacité pour s'autofinancer de certains Organismes ;
- Par les bilans de certaines Provinces et Délégations Indépendantes qui ne correspondent pas à la vérité de leur réalité économique ;